

L'INDEPENDANCE CANADIENNE

MONTREAL

JOURNAL DE L'APPEL AU PEUPLE.

TROIS-RIVIERES

Ce journal est et sera imprimé à Montréal, par MM. Leblanc et Cie, 30 rue St-Gabriel, à qui toutes communications concernant les affaires devront être adressées.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne).....\$ 0 10
Autres insertions.....\$ 0 05

Arrangement particulier pour les annonces à l'année.

Toutes communications par la maille pour affaires devront être adressées à

BARTHE & CIE.

Il y aura constamment au bureau un personnel chargé de répondre pour les affaires, Nos. 42 et 44, Rue du Fleuve.

NOTRE PROGRAMME POLITIQUE

1. Le gouverneur-Général payé et ses dépenses défrayées par la Métropole.
2. Gouverneurs provinciaux élus tous les cinq ans avec un traitement n'excédant pas \$6,000.
3. Vente de Spencer Wood, la résidence actuelle du Gouverneur de la Province de Québec et d'autres propriétés appartenant au gouvernement, aux fins de payer nos dettes provinciales.
4. Sénat Electif au second degré, tous les cinq ans, les propriétés foncières et les électeurs sachant lire et écrire ayant seuls droit de vote.
5. Abolition du Conseil Législatif.
6. Liberté religieuse : écoles séparées : Pas d'Ecoles sans Dieu !
7. Abolition du droit de veto fédéral.
8. Abolition du double mandat pour le Sénat et le Conseil Législatif.
9. Vote obligatoire à peine de déchéance.
10. Suffrage universel : *one man one vote* !
11. Abolition de l'Acte du Cens Electoral.
12. Loi sommaire punissant d'au moins un an de prison l'acheteur et le vendeur, le corrupteur et le corrompu, lors d'une élection politique.
13. Scrutin de liste par circonscription électorale, et représentation basée sur la population pour chaque arrondissement.
14. Réformes judiciaires.
15. Indépendance des Juges et leur exclusion absolue de toutes participations aux différends des partis politiques, les questions constitutionnelles seules devant être soumises à la Cour Suprême.
16. Les Juges choisis, autant que possible, parmi les membres du barreau qui se sont exclusivement livrés à l'exercice de leur profession durant dix années, et ce sur recommandation spéciale de la majorité des membres des divers conseils du Barreau de chaque Province au scrutin secret, de même que la chose se pratique pour le choix des Evêques Catholiques recommandés à Rome.
17. Abolition de l'institution du Grand Jury.
18. Libre échange avec le monde entier, restreint seulement pour les besoins d'un revenu strictement nécessaire au service public.
19. Abolition des taxes provinciales.
20. Réorganisation de la milice en vue de la création d'une petite armée nationale effective, au lieu et place de la comédie militaire actuellement contrôlée par un ministre de la milice qui s'y entend comme un aveugle-né en couleurs.
21. Parlements convoqués à époques fixes.
22. Réduction du nombre des ministres fédéraux et provinciaux.
23. Abolition de la charge coûteuse et à la fois inutile de M. Chs Tupper à Londres.
24. Maintien de nos institutions religieuses, civiles et nationales, telles qu'elles existent aujourd'hui, et des privilèges accordés aux diverses nationalités peuplant le Dominion, à savoir : liberté, tolérance, respect et justice mutuels.

Et, *last but not least*, nous invoquons et ne cessons d'invoquer l'Indépendance du Canada, c'est-à-dire l'établissement d'une

RÉPUBLIQUE CANADIENNE.

L'OPINION S'AGITE

LE GOUVERNEUR DU CANADA

Devrait-il être anglais ou canadien ?

C'est la question que le "Monde" a posée à un certain nombre de personnes pour aujourd'hui.

C'est un point d'interrogation qu'il est bien permis de dresser quand on songe que le Canada est un immense et beau pays de plus de cinq millions d'âmes.

Rien qu'à la lire, cette question fait rêver de terre libre et donne des hantises d'indépendance, mais il n'y a vraiment pas de mal à cela.

Nous n'avons pas pris la détermination de demeurer éternellement sous la jupe de l'Angleterre et il n'y a rien de déloyal à discuter l'avenir, à s'interroger sur nos aspirations nationales, à se demander si nous avons assez de tête et d'expérience pour nous conduire seuls et si nous sommes assez intelligents pour nous gouverner.

L'ambition d'un peuple doit avoir d'autres horizons que le service de la domesticité.

Celui qui lit, qui étudie, qui pense, qui observe se demande souvent ce que nous attendons pour créer un vrai sentiment national au Canada, pour révéler la torpeur populaire, pour apprendre aux gens que demain et hier ne doivent pas être toujours Sosies.

Ce ne doit pas constituer un crime de lèse-majesté que de débiter pour savoir quand viendra le temps où nous serons assez "grands garçons" pour nous choisir un chef d'Etat, pour faire les traités de commerce qu'exigent les intérêts du Canada, et non ceux de l'Angleterre, pour avoir à l'étranger des représentants autorisés et reconnus, etc.

La fierté et le courage du petit Cuba, secouant les fers qui l'enchaînaient à un rivage étranger pour libre et indépendant, doivent nous faire songer sinon rougir.

Nous demandons aujourd'hui à quelques hommes publics, à quelques plumes autorisées leur opinion sur la question de savoir si le gouverneur du Canada ne devrait pas être choisi au Canada et par les Canadiens.

Ce n'est pas une campagne que nous voulons mener encore l'ordre établi, mais c'est une occasion de discussion que nous voulons créer et c'est une réforme aussi légitime que patriotique qu'il est certainement opportun de débattre, sinon de résoudre.

G. E. L.

Dr EDMOND GRIGNON,
Ste-Agathe des Monts.

A votre question : "Ne croyez-vous pas que la constitution, etc.," je réponds comme tout bon canadien devrait le faire : Oui.

Ce serait rompre, il est vrai, un des principaux liens qui nous attachent à la mère-patrie, ce serait faire un grand pas vers l'émancipation, et pour cette raison je crois qu'il coulerait encore bien de l'eau dans la rivière avant que l'Angleterre nous accorde cette faveur.

Le choix du gouverneur-général parmi les canadiens aurait plusieurs avantages dont voici quelques-uns :

1o Il stimulerait le zèle de nos hommes publics en leur ouvrant un horizon plus vaste, en leur faisant ambitionner des honneurs plus grands que ceux auxquels ils peuvent prétendre aujourd'hui.

2o Les canadiens, élevant eux-mêmes leur gouverneur-général pourraient choisir le plus digne parmi un grand nombre d'hommes au courant des coutumes, des lois et des besoins du pays et, par conséquent, plus aptes que des étrangers à conduire le navire de l'Etat. Nous n'avons pas à nous plaindre de nos gouverneurs depuis quelques années, mais nous ignorons ce que nous réserve l'avenir.

3o En nommant nous-mêmes nos gouverneurs nous secourrions pour ainsi dire le joug de la tutelle et nous prendrions plus d'importance aux yeux des autres nations.

Il m'est avis que le gouverneur-général devrait être élu par la chambre des communes et le sénat réunis, mais les sénateurs devraient être élus par le peuple : de sorte que ce serait le peuple, qui, par la voix de ses représentants, élirait le gouverneur ; nous aurions ainsi presque une république, et c'est la forme de gouvernement qui convient à notre pays, et qu'il aura avant qu'un siècle se soit écoulé.

M. R. DANDURAND

avocat à Montréal.

Je ne crois pas que nous obtenions de sitôt la réforme au sujet de laquelle vous me questionnez.

Aussi longtemps que l'Angleterre verra un avantage matériel dans le maintien du "statu quo" aussi longtemps elle nous enverra un de ses enfants pour conserver plus solide et plus intact le seul lien apparent qui nous lie.

Obtenez d'abord pour le Canada, le droit de faire ses propres traités et vous verrez ensuite en quelle indifférence nous serons tenus par la métropole. Nous aurons après cela, tous les gouverneurs canadiens que nous voudrons.

Du moment que nous ne serons plus exploitables l'Angleterre cherchera d'autres marchés pour y débiter sa bible et ses produits industriels.

Elle nous a bien permis de traiter avec la France, mais à la condition de respecter les traités qu'elle avait faits pour nous, c'est-à-dire pour elle-même, avec vingt autres pays ; de sorte que la France nous paye presque en argent comptant, l'Angleterre nous force, le couteau sur la gorge, à les donner à ses propres alliés sans bénéfice pour nous.

Enlevez lui le droit de nous tonner d'abord.

Tant que nous serons des colons, j'aime autant voir comme gouverneur un "gentleman" comme lord Aberdeen pour enseigner à mes frères, les colons anglais, un peu plus de largeur de vues.

Puisque nous parlons de notre constitution, pourquoi ne serait-elle pas amendée de manière à ce que les élections aient lieu à des dates fixes comme aux Etats-Unis ?

LOUIS J. A. PAPINEAU

de Montebello

Ayant vécu toute ma vie dans l'espoir de voir ma patrie atteindre l'indépendance, de voir mon pauvre cher Canada devenir une nation parmi les nations, je suis en faveur de tout ce qui peut tendre à cette fin grandiose.

Je crois donc que nous devrions obtenir de notre gracieuse Souveraine la nomination d'un canadien au poste de gouverneur-général.

Je voudrais aussi voir le commandant de nos milices, choisis chez nos compatriotes.

Je voudrais aussi qu'une pauvre colonie de cinq millions d'habitants ne fût pas tenue de payer à ce gouverneur-général un salaire double de celui que paie à son président une grande et riche nation, une république de soixante-dix millions, tout à côté de nous.

Opinion de la Presse

(De la Gazette de Berthier.)

Un nouveau journal, l'Indépendance Canadienne, sera publié prochainement à Trois-Rivières.

M. G. I. Barthe, ancien magistrat, en sera le rédacteur. M. Barthe, qui a retrouvé sa vigueur des anciens jours, se sent disposé à reprendre la lutte plus énergiquement que jamais.

Bravo !!

(Du Sorelois.)

L'Indépendance Canadienne, publiée par M. G. I. Barthe, à Trois-Rivières, vient de faire son apparition. Quoique ne partageant pas les idées du nouveau journal, nous souhaitons beaucoup de succès à son propriétaire, un ancien Sorelois, qui a rendu des services à la ville de Sorel, dont il a été le premier magistrat pendant plusieurs années. Ce journal est hebdomadaire et le prix de l'abonnement est de \$1.00 par an.

(Du Courrier du Canada.)

"L'INDEPENDANCE CANADIENNE"

L'Indépendance Canadienne, dont le premier numéro a paru il y a plusieurs mois, nous arrive de nouveau sans avoir acquis la moindre sagesse. Son propriétaire et directeur nous annonce qu'il vivra assez longtemps pour voir se réaliser son rêve, ce qui aura lieu paraît-il, dans dix ans.

Nous est avis que M. Barthe part encore trop vite pour aller bien loin et que ses dix ans expirés, il devra demander un nouveau sursis s'il tient absolument à voir le détachement du Canada de la Grande-Bretagne.

C'est l'homme aux \$32,000 qui écrit cela !... Of course, il préfère, lui, le statu quo, qui lui permet de déguster les restes de son fromage jérémy, en attendant un nouveau job.

Nous attendons patiemment que ce farceur politique se fasse son apparition dans la division électorale de Trois-Rivières pour lui dire son fait.

C'est alors que l'INDEPENDANCE CANADIENNE fera la chasse à ce vieux requin politique.

(Du Courrier de St-Hyacinthe.)

Nous avons reçu le premier numéro de l'Indépendance Canadienne que va publier M. G. I. Barthe ci-devant magistrat de district aux Trois-Rivières.

Le programme surchargé de notre confrère annonce un appétit robuste. Puisse l'estomac du nouveau né résister à l'abondance des mets.

(On n'est pas tous des Polo-Bus...)

(De L'Union des Cantons de l'Est.)

Nous saluons avec plaisir la réapparition de l'Indépendance Canadienne, journal de M. Barthe, des Trois-Rivières. Nous espérons que son succès est maintenant assuré, notre vaillant confrère mérite tout l'encouragement possible. Les idées qu'il propage donneront ouverture à des discussions utiles. Il faut entrevoir le jour où nous devrions certainement nous séparer de la mère-patrie. Il viendra un temps où notre population et notre importance rendront nécessaire cette séparation. L'étude de ces questions tout en étant fort intéressante, est aussi très utile. Nous souhaitons encore à notre confrère tout l'encouragement et le succès qu'il mérite à tous égards. M. Barthe est un vieux soldat de l'armée libérale.

(De L'Avenir National.)

M. G. I. Barthe reparait sur la scène du journalisme avec l'Indépendance Canadienne. Comme le nom l'indique, son rédacteur travaille avant tout en faveur de l'indépendance de notre pays natal. Longue vie au confrère.

(De L'Esperance, de Central Falls, R.I.)

L'Indépendance Canadienne de Trois-Rivières nous est revenue. Bravo ! nous saluons son retour avec la plus cordiale bienveillance et l'invitons à toujours demeurer avec nous.

Succès à l'Indépendance et à notre vieil ami G. I. Barthe

(De la Patrie.)

M. G. I. Barthe, un des vétérans de la presse canadienne, vient de conclure des arrangements qui lui permettent d'entreprendre la publication régulière de son nouveau journal, l'Indépendance Canadienne, dont le numéro-prospectus avait paru l'hiver dernier.

Nous souhaitons plein succès au nouveau confrère. Son programme et l'originalité tout à fait *genius* de sa rédaction sont bien calculés pour piquer la curiosité publique.

M. Barthe a un autre titre puissant à l'encouragement du lecteur canadien. Il a consacré ses loisirs à l'élaboration d'un grand roman dont les premiers chapitres, publiés en feuilleton dans le numéro-prospectus de l'Indépendance, ont créé une certaine sensation.

Dès les premières pages, on devine le récit d'un crime passionnel qui a eu un énorme retentissement dans le temps : le meurtre de M. Taché par Holmes. M. Barthe, comme tous les anciens, a la mémoire bien garnie, et peut ressusciter une multitude de scènes de bon vieux temps, qui fournissent encore les plus intéressants sujets de conversation par les longues soirées d'hiver.

Somerset, 16 octobre 1895.

ONSEIGNEUR G. I. BARTHE,
Trois-Rivières, P. Q.

Ce soir, représentation à la lanterne magique, donnée par M. Eugène d'Orville, à la salle publique.

Vendredi dernier, est décédée après une longue maladie, soufflée avec une résignation toute chrétienne, madame Richard St-Pierre, âgée de 63 ans. Ses funérailles ont eu lieu à l'église de cette paroisse, mardi dernier, au milieu d'un grand

concours de parents et d'amis. La défunte, née Alexandrine McDermald, était l'épouse de M. Richard St-Pierre, hôtelier de ce village. Nos condoléances à la famille.

Les offices des Quarantes Heures commenceront à l'église de cette paroisse vendredi, le 18 courant.

Nous remercions vivement d'apprendre la grave maladie de M. Octave Trépanier, rentier de ce village. Le malade garde sa chambre depuis lundi dernier et a reçu les derniers sacrements mardi matin.

M. Joseph Héli, de Stanfold, et autrefois de Somerset, est parti ce soir pour Fraserville, où il va établir une buanderie. Nous lui souhaitons tout le succès possible.

G. I. BARTHE, Ecr.,

Trois-Rivières.

Cher Monsieur,

Je suis très heureux de la réapparition de votre journal, l'Indépendance Canadienne, surtout à l'approche des élections, car je suis convaincu que la publication de votre journal dans le district et le plus beau de la Province ne manquera pas d'avoir d'excellents effets.

Afin d'aider à une œuvre aussi utile et autant que mon faible pouvoir me le permette, je vais tâcher de vous envoyer des abonnés et de vous envoyer aussi de temps à autre les nouvelles de ma localité, pourvu toutefois que la publication de ces nouvelles puisse se faire sans préjudice pour votre journal, car je ne voudrais pas vous enlever d'espace que vous savez si bien employer. Seulement, il faudra corriger les notes que je vous enverrai, car je suis loin d'être un académicien. Inutile de dire que mon ouvrage sera gratuit, je veux seulement vous aider dans la faible mesure de mes forces.

Vous trouverez ci-haut les nouvelles de Somerset ; veuillez me dire si elles vous conviennent et surtout si elles vous seront utiles et ne vous gênez pas pour corriger.

Votre tout dévoué,

SERAPHIN BERTRAND.

(Mille remerciements. Si mes amis connus et inconnus, dans chaque localité, voulaient bien faire de même, l'Indépendance Canadienne en bénéficierait beaucoup.)

G. I. BARTHE.

LA VIGNE SAUVAGE

LETTRE OUVERTE

A l'honorable LOUIS BEAUBIEN,

Ministre d'Agriculture.

Mon cher monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon petit traité sur la culture de la vigne sauvage ou indigène, au sujet duquel M. Faucher de Saint-Maurice, en 1889, alors député pour le comté de Bellechasse, a eu l'intelligence, le patriotisme, d'appeler l'attention de la Chambre, en demandant si c'était l'intention du gouvernement de distribuer parmi les cultivateurs de la province de Québec la lettre que j'avais publiée dans les journaux relativement à ce traité, tendant à démontrer que la vigne sauvage du Canada était susceptible de devenir l'une des grandes ressources du pays.

M. Rhodes, alors ministre d'agriculture, a répondu que cette question serait prise en considération.

Depuis lors, j'ai eu occasion d'échanger plusieurs correspondances avec l'honorable premier ministre,

qui me promettait de s'occuper de la question ; mais pour une raison ou pour une autre, le projet soumis à la Chambre par M. Faucher de Saint-Maurice, n'a pas encore eu de solution : comme si tout ce qui touche à l'agriculture n'était pas une question d'Etat, une question de premier ordre appartenant au plus utile de tous les arts.

Aujourd'hui, je suis encouragé par les discours que vous avez prononcés au banquet du 29 mars dernier au Windsor où vous dites entre autres choses : "Ceux auxquels nous pourrions être utiles auront accès auprès de nous."

Avec le même sentiment, plus loin, vous ajoutez : "Mais s'il n'y a plus de barrière entre nous et ceux auxquels nous pourrions être utiles, il ne faut pas non plus qu'il y en ait entre nous et ceux qui peuvent nous aider."

Aussi, est-ce que je n'hésite nullement à saisir une si belle occasion pour renouveler mes efforts auprès du gouvernement afin d'arriver ensemble à résoudre le problème, s'il est possible.

Si la chose avait été commencée, il y a déjà trois ans, nous serions à la veille d'avoir le raisin sauvage en assez grande abondance pour permettre la mise du vin sur le marché, au prix de la bière. C'est ainsi que nous ferions la guerre à l'alcoolisme, aux millions de dollars que nous enlève tous les ans la province d'Ontario qui s'enrichit pendant que la province de Québec s'appauvrit.

Inutile de songer à cultiver un autre vigna que celle dont la providence nous a dotés, dans le Bas-Canada, à cause des gelées fréquentes du mois d'août. Sous ce rapport les hauts canadiens ont un avantage sur nous. Tous ceux qui ont eut la vigne qu'on appelle la vigne de France, dans la province de Québec, vous disent que sur quatre années, ils ont quelquefois sauvé de la gelée, une récolte de raisins qui soit passable pour le vin. D'ailleurs, sans la crainte de ces gelées, les nuits fraîches du mois d'août ne permettent guère au raisin d'atteindre cette maturité convenable pour faire un vin de bonne qualité, tandis que notre vigna indigène loin de redouter les gelées précoces de l'automne, demande, au contraire, une congélation hâtive qui transforme une partie du raisin en substance sucrée.

Ainsi, en raison de ce phénomène de la nature, essentiel à la province de Québec sur certains produits indigènes, nous obtenons également par le froid ce que d'autres pays, plus favorisés en apparence, obtiennent par la chaleur. N'est-ce pas là encore un fait qui confirme davantage cet axiome : que les extrêmes se touchent ?

Il est arrivé souvent que des médecins, convaincus des propriétés hygiéniques du vin de raisin sauvage, m'ont demandé si mon traité était répandu à la campagne.

Quant on me fait cette question, je réponds que je n'ai pas les moyens d'instruire le peuple à mes dépens.

Puissent ces considérations avoir assez de poids, être assez importantes pour décider nos législateurs à réparer les trois années que nous avons perdues.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très dévoué serviteur,

ARTHUR DESFOSSÉS.

FEUILLETON

DRAME DE LA VIE REELLE

GRAND ROMAN CANADIEN PAR G. I. BARTHE

(Suite)

VI

Nous l'avons dit, notre héroïne était belle, de ces beautés attrayantes et sympathiques à tous, dont sont douées, disons-le, en l'honneur national, la plupart de nos jeunes canadiennes françaises, mais elle était faible de santé, ainsi que nous l'avons constaté ; notre médecin devenu amoureux, dissimulé par calcul, n'en était pas moins expert dans son art ; vieux garçon, il avait consacré ses veilles à l'étude de sa belle profession, facilitée, du reste, par une nombreuse clientèle, joignant ainsi la théorie à la pratique. Mais comme on n'est jamais sans défaut, il calmait ou plutôt débrouillait les ennuis de sa vie sédentaire par un usage peu modéré de l'opium, ce qui expliquait, en partie, ses lubies amoureuses. Les soins attentifs qu'il donnait, comme médecin, à la jeune fille, contribuèrent à ramener la vigueur, en utilisant scientifiquement et avec apropos, la sève de la jeunesse. Il se flattait, le malheureux, de posséder

un jour ce trésor vivant, ignorant alors que cette Julie était fiancée, ce dont du reste, pour un motif ou un autre, le bon curé et la discrète jeune fille ne parlaient pas.

Ce qui prouverait, au delà de tout doute, que le cœur de notre vieux garçon était incendié, sans espoir de sauvetage, est le fait suivant.

Quelques jours seulement après l'épisode que nous venons de raconter, il remit, fort discrètement, à notre héroïne, mais avec un embarras visible, et qui aurait pu mettre sur ses gardes, tout autre qu'une naïve enfant comme l'était Julie, un papier ciré et tout parfumé, portant l'adresse de cette dernière et il se retira si abruptement que notre héroïne en fut un peu énermée.

Elle déplaça le papier et lut avec stupeur ce que notre poète national qualifierait, non sans raison, de rapsodie et, venant de notre vieux garçon, nous n'hésitions à ajouter de rapsodie abominable, si tant est que le ridicule ainsi affiché puisse être du domaine de l'abomination !

Du reste, nous laissons le lecteur juge du chef-d'œuvre d'amoureux que nous reproduisons pour l'expiation des vieillards tentés de le devenir....

Le voici !... et nous garantissons au lecteur l'authenticité de la pièce... mettant ainsi à couvert notre responsabilité littéraire, puisque l'éditeur a besoin pour certifier que nous lui livrons l'original :

"Le jour, je ne vois que Julie ;

"Elle m'occupe encore la nuit ;

"Tout est plaisir près de Julie ;

"Loin d'elle l'ennui me poursuit.

"Ce n'est enfin que chez Julie

"Que je trouve le vrai bonheur.

"Toujours, toujours, toujours Julie

"Est le mot d'ordre de mon cœur.

"Avant de connaître Julie

"L'amour pour moi n'était qu'un jeu,

"Mais à chaque instant pour Julie

"Mon cœur brûle d'un nouveau feu.

"Un charmant coup d'oeil de Julie

"Ne peut qu'en augmenter l'ardeur.

"Toujours, toujours, toujours Julie

"Est le mot d'ordre de mon cœur.

Et quelques jours après, le vieux fou, ne recevant pas de réponse, eut la hardiesse de remettre à Julie un billet que les amoureux qualifient de *billet doux*, accompagné d'un médaillon en or... un cupidon, s'il vous plaît !

Voici cette autre insanité....

"J'ose espérer que vous ne rejetterez pas ce léger souvenir d'un homme qui vous adore et qui n'aspire qu'au moment de vous prouver d'une manière plus sensible l'amour que vos charmes ont glissé dans son cœur. Hélas ! Que ne m'est-il permis de lire dans l'avenir ! Ah ! si je pouvais du moins, sans témérité et sans blesser votre délicatesse, porter mes regards dans les replis secrets de votre pensée ! Aurai-je le bonheur d'y découvrir quelque faveur, quelques inclinations à mon égard ? J'ai en moi le sentiment intime, quoique peu fondé, que vous daignerez au moins me faire parvenir de ces paroles si douces si expressives dont j'ai ressenti dernièrement l'influence.

Le lecteur patient se rappelle, peut-être, que nous

avons constaté que notre amie mamzelle Sophie, éblouie de la beauté de notre héroïne, avait cependant remarqué, entre autres choses, que tout en n'étant pas dépourvue d'intelligence, elle ne paraissait pas brillante sous ce rapport, c'est-à-dire, nous devons l'admettre au nom de Mamzelle Sophie, qu'elle n'était pas *espégle* à la façon des jeunes filles ou femmes de dix-sept à vingt ans.

En effet, si Julie eût été espégle à l'égal ou selon le cœur de mamzelle Sophie, ou, pour dire vrai, si elle eût eu son *expérience*, notre héroïne aurait répondu par le quatrain suivant :

Eteins ce lyrisme
C'est mauvais pour les vieux
Et tu feras bien mieux,
Bien mieux,
Bien mieux,
D'assigner ton rhumatisme ?

Mais singulièrement, elle n'en fit rien et, explique qui pourra la nature féminine, elle ne dit pas mot de tout cela à Mathilde, ni même au curé. Était-ce curiosité, pour la suite de l'aventure, à la façon des filles d'Ève ? ou timidité ? le lecteur ou plutôt notre aimable lectrice en jugera. En tous cas, son tort, à notre avis, fut, à part le silence absolu qu'elle garda vis-à-vis de tous, le soin qu'elle prit de serrer ce *billet doux*, et les autres pièces de notre vieil amoureux au même endroit où elle avait mis le manuscrit de la traduction du barde irlandais si galamment remis par le vieil amoureux, c'est-à-dire dans une jolie cassette, au fond de sa valise,

L'Indépendance
Canadienne.....

Imprimé et publié à
TROIS-RIVIERES, QUE., - CANADA
Aux Nos. 42 et 44 Rue du Fleuve
Boite de Poste 591. Téléphone 185

ABONNEMENT
Un an.....\$1.00 - 6 mois..... \$0.50
ANNONCES
La ligne première insertion.....10 cents
Insertion subséquente.....5 cents
Prix spéciaux pour annonces à
longs termes.

LIBERTÉ RELIGIEUSE

ÉCOLES SÉPARÉES

PAS D'ÉCOLES SANS DIFU!

I

Tel est l'un des articles de notre programme politique. Cette opinion du rédacteur de notre journal n'est pas d'occasion.

Alors qu'il était député aux communes en 1875, il assumait la même responsabilité par son vote et son discours, lors de la question des Écoles du Nouveau-Brunswick. Cartier, qui avait une réponse à tout et qui était doué d'un tact exquis, sous une rude écorce, lui répondit, en résumé: "Si vous votez ainsi, vous marchez vers l'union législative, vous savez l'indépendance provinciale par la base." A cela nous répondimes: "Puisse la confédération plutôt que la liberté religieuse! Pas d'écoles sans Dieu!"

Tel nous avait dit et agi en 1875 et tel nous parlons, parlerons, agirons et agirons en 1895, avec cet avantage en plus, que rien n'avait été stipulé en faveur des Écoles Catholiques du Nouveau-Brunswick, pendant que c'est le contraire qui est absolument vrai pour ce qui concerne la langue française et la foi catholique dans les provinces constituées et annexées depuis 1867.

II

Cette position éternelle de notre rédacteur, alors député, reçut l'approbation unanime du clergé du comté de Richelieu qu'il représentait alors, ainsi qu'en fait foi, entre autres, le document ci-dessous:

St-Roch de Richelieu,

16 mars 1875.

G. I. Barthe, écrivain, M. P.

Ottawa.

Cher Monsieur,

Je ne veux pas non plus laisser passer cette occasion, sans vous féliciter de tout mon cœur sur votre vote et votre discours sur la question des Écoles du Nouveau-Brunswick.

Hélas! si tous les membres catholiques français étaient aussi indépendants et courageux que vous l'êtes, notre position serait invulnérable. Continuez Monsieur... P. LAROCHELLE, Ptre.

Nous ne savons ce qu'est devenu ce prêtre patriote... peut-être plus heureux que nous, est-il dans un monde meilleur! En tous cas son exemple est encore bon à suivre....

III

En effet, quelle est la situation actuelle, relative à la même question brûlante et qui touche à notre existence même? Car impossible de le nier, et on ne saurait trop le dire aux patriotes des deux partis politiques qui nous séparent si malheureusement, que, sans la religion catholique, il ne peut pas exister de nationalité française en Canada. La vérité vraie, la voici: Sir John Thompson, de même que Sir John McDonald, de même que Sir John Abbott, ont été des marionnettes entre les mains de la secte des inébranlables orangistes.

Et nous avons pour premier ministre, aujourd'hui, le père Bowell qui est arrivé là où il est sur les épaules des orangistes.

Allons donc! bleus enragés, ôsez-vous nier ce fait!

IV

Quant à Sir John Thompson, nouveau converti au catholicisme, on aurait pu croire que, comme tous les nouveaux convertis, ce M. Thompson ferait même des excès de zèle en faveur des catholiques. C'est le contraire qui est arrivé.

Nous ne croyons pas et nous n'insinuons point qu'il se soit converti au catholicisme dans le but de se faire élire par l'influence des catholiques de sa division et de son évêque en particulier, mais nous affirmons qu'il s'est cramponné au pouvoir en exploitant l'orangisme odieux qui, tôt ou tard, amènera, en ce pays, la guerre civile et religieuse. Mais respect au mort! L'histoire le jugera.

Eh bien! en présence de cette situation, encore la même, en plein parlement, regardant alors Sir John Thompson et la faction orangiste en face, lisez et relisez cette déclaration héroïque du chef de l'opposition:

"S'il est vrai que sous le masque d'écoles publiques, les catholiques seraient forcés de fréquenter des écoles protestantes, je suis prêt à répéter dans toute la province du Manitoba, dans toutes les loges orangistes du pays que la minorité a été soumise à la tyrannie la plus infame."

Comment, ces choses indéniables posées, les électeurs du district de Trois-Rivières si français et si catholiques, qui ont à leur tête un ancien missionnaire des persécutés du Nord-Ouest, pourront-ils, lors du prochain appel du peuple, refuser de déposer leur bulletin en faveur de Laurier contre Bowell. Time will tell.

G. I. BARTHE.

SIR HECTOR LANGEVIN

(Du Courrier du Canada.)

Plusieurs journaux ont annoncé que Sir Hector Langevin est à Ottawa, et on a fait à ce sujet beaucoup de commentaires.

Pendant ce temps Sir Hector est bien tranquillement à sa résidence, à Québec, loin des intrigues et des calculs qui agitent tant de plumes et tant de langues à l'heure actuelle. Il suit les événements d'un œil attentif et expérimenté, et n'a d'autre désir que de voir triompher la constitution et le droit dans la crise que nous traversons.

Pour l'information des nouvelles, nous devons ajouter que Sir Hector Langevin n'a pas mis le pied à Ottawa depuis la dernière session.

(C'est cela, le bonhomme fait le mort et un bon ou plutôt, un néfaste matin, il apparaît à Trois-Rivières, escorté de M. Normand et des abattoirs....)

En tous cas, Jim, Dick et Mick n'ayant plus d'ARGENT VOLÉ à gaspiller, le vaillant Hector, ainsi que l'appelaient jadis Fournier et Plamondon, est flambé. Il pourra se consoler en lisant le discours ignoble de notre premier-ministre Taillon, au sujet du chien de Mercier et de la chienne....

Allons! HONNÊTES CONSERVATEURS, au nom de Cartier, revendez votre humeur....

Voici ce discours de M. Taillon, avec les commentaires de l'Électeur que nous endossons.

IGNORABLE POLISSON

Le Star de vendredi contenait dans son rapport de l'Assemblée de M. McDonald, candidat conservateur à Montréal Centre, le passage suivant:

"While the Prime Minister was dilating on the evils of the Mercier regime some one exclaimed, 'Son chien est mort!' (Mercier's dog is dead). Mr. Taillon immediately rejoined: 'J'espère qu'il n'a pas laissé de chienne pour engendrer pareille engeance.' (I hope that he has not left a bitch to bring forth another such a brood.)"

"He concluded by asking the people to return M. McDonald."

Il n'y a qu'un ignoble polisson ou un fot capable de tenir un pareil langage à l'adresse d'un adversaire politique, mort depuis un an, à deux pas où demeurent sa veuve et ses enfants.

Cet acharnement sur un cadavre prouve que nous avons à la tête de la province un maniaque de l'espèce de Shortis.

S'il reste au parti conservateur un tant soit peu de dignité, il devrait se concerter pour déposer ce chef au plus tôt.

La disgrâce ne rejait pas seulement sur son parti, mais sur toute la province.

Certes, personne n'objecte à ce que les conservateurs critiquent tant qu'ils le voudront l'administration Mercier; mais ces attaques nullement provoquées contre la personne même de M. Mercier sont tout simplement de la sauvagerie.

Qu'on interdise M. Taillon au plus tôt.

L'AMERICANISME

J'aime beaucoup les Américains, mais je n'aime pas autant l'américanisme.

L'Europe, en 1492, a découvert l'Amérique. Elle y a apporté l'Europe.

L'Amérique, qui pousse vite, était devenue très florissante et très puissante au bout de quatre siècles, a envahi l'Europe et y a apporté l'Amérique.

L'Américain n'ayant pas de passé, regarde toujours en avant. C'est un voyageur qui ne croit jamais le voyage fini. A force de marcher devant nous, il nous habitude à marcher, ce dont je le remercie. Il nous habitude aussi à simplifier notre bagage, ce que j'aime beaucoup moins. Je veux bien simplifier le bagage matériel, mais je tiens au bagage sentimental. Je veux croire que le vingt-ème siècle, que je ne verrai jamais, aura son mérite; mais le seizième, le dix-septième et le dix-huitième, que je connais, étaient bien beaux.

Il y avait, dans ces siècles passés, une institution qui, je l'avoue, ralentissait un peu la marche; mais elle rendait la vie bien douce et bien pure: c'était la famille.

On vivait chez soi. On mourait dans la maison où on était né. On fermait les yeux de son père. Il n'y avait pas un coin, dans cette maison bénie, qui ne rappelât une caresse et un enseignement de la mère de famille. Elle était tout à la fois le modèle et l'apôtre de la vertu. On la vénérait tant qu'on vénérait tout son sexe à cause d'elle. Il n'était pas question alors de morale relâchée ou de crime passionnel. La loi, le respect, l'amour reçu et donné, le patrimoine d'honneur et de probité chèrement conservé étaient comme une égide inviolable contre le mal et contre l'erreur. On disait d'un homme: "C'est un homme bien né; c'est un homme bien élevé." On aspirait à être un ancêtre.

Je me représente une famille heureuse et vertueuse du temps passé. Elle est respectable sans être austère. Elle connaît la joie, mais la joie autorisée par le devoir et par le respect de soi-même. On y a le culte de la science et des lettres; on n'aime pas les lettres frivoles. L'art qu'on connaît est le grand art, celui qui met dans la pensée humaine de l'éternité. On reçoit et on fréquente une société polie qui a les mêmes croyances et les mêmes goûts. On y a le don des larmes comme celui du rire, parce qu'on se sent assez fort pour avouer qu'on est enthousiasmé et attendri par les belles actions et les belles œuvres.

Et je me représente à côté une famille de gens pressés et affairés qui dédaignent tout ce qui n'est pas nouveau et jettent pardessus bord tout ce qui peut entraver leur marche. Le père et la mère ont consenti à se marier; c'est une affaire qu'ils ont conclue. Ils obéissent, en honnêtes gens, les sti-

singulièrement par rapport à ce récit, son mari était aussi un médecin de talent et possédait déjà une clientèle, ce qui, du reste, importait peu, car il était riche et pratiquait en amateur, sans toutefois négliger la clientèle qui affluait l'autre médecin de la même paroisse de *** se faisant vieux.

VIII

Un jour néfaste, plusieurs mois après leur mariage, le mari de Julie, en l'absence de cette dernière, en fouillant dans un meuble pour chercher un objet quelconque qui lui manquait, mit la main sur la jolie cassette dont nous avons parlé, renfermant la correspondance amoureuse de Julie. Elle était fermée à clef, ce qui surprit un peu le mari de Julie et plutôt par ce sentiment de curiosité transmis autant, avouons-le pour une fois, en part égale, par Eve et Adam à leurs descendants, qu'autre chose, avec toutefois la pensée secrète de faire une bonne niche à sa jeune femme, il força la serrure et éclata d'un rire joyeux en reconnaissant ses épitres amoureuses soigneusement arrangées et attachées, mais son sourire devint amer en trouvant parmi les papiers ceux encore parfumés de son rival inconnu.

Il lut et relut surtout l'ode à Julie et le billet doux qu'il en aurait peut-être ri de bon cœur, s'il eût connu plus tôt l'auteur, mais ce qu'il ne s'expliquait point non plus, était l'ignorance soignée dans laquelle on l'avait toujours laissé quant aux aspirations de cet amoureux authentique et surtout le silence absolu de Julie avant et même après le mariage. Les jeunes filles dont le

pulations arrêtées jusqu'au jour où, les trouvant trop lourdes, ils s'avèrent loyalement qu'ils vont se quitter et prient le magistrat de mettre fin à leur union et de constater publiquement qu'ils aiment ailleurs. Les enfants ne portent le joug de l'obéissance que dans l'âge où ils ont un besoin absolu d'être guidés et protégés. Ils ont aussi besoin, à cet âge heureux, d'être entretenus, et c'est ce besoin qui est le lien principal entre eux et leurs parents. A vingt et un ans, ils sont émancipés de plein droit, à moins qu'on n'ait eu recours à l'émancipation, qui abrège le temps de la servitude familiale. Le lien fort et sacré d'autrefois a fait place au mariage d'aventure, tempéré par le divorce, et à une tutelle facilitée par l'internet et raccourcie par l'émancipation.

Même pendant que cette famille, menacée par le divorce et l'émancipation, subsiste, elle est autant que possible diminuée et atténuée par les mœurs.

Elle met l'enfant en nourrice; et de là, garçon ou fille, en surmenage dans un lycée. Le père et la mère ont une maison, où ils reçoivent. Le père la déserte pour le club. Il trouve au club la solitude, s'il la désire; le jeu, si c'est son goût, toutes les recherches du luxe qu'il ne pourrait pas se procurer chez lui. Il lui arrive même d'y prendre son repas. Le jour à la Bourse, le soir au cercle, que devient sa femme? Elle voisine; elle fait des arrangements de son côté: elle mène un divorce.

Si l'on en croit les ennemis de la grande république américaine, on a là-bas, comme auxiliaires du club, l'hôtel garni; ces hôtels garnis qui sont tout un monde. L'avantage, c'est qu'on y entre sans scrutin et qu'on y trouve une plus grande variété de marionnettes. On y couche; on y est dispensé de l'hygiène d'avoir un foyer. Monsieur et madame ont leur numéro de chambre et de table d'hôte. Il n'est pas nécessaire que les numéros soient voisins.

Nous avons, outre le club, et en attendant l'hôtel garni, les diners. Je ne parle pas des diners officiels, ni des grands diners qu'on se donne par ostentation, ni des petits diners d'amis, qui étaient un attrait du foyer domestique, au lieu d'en être la violation. Les diners dont je parle sont une institution qui grandit tous les jours et qui fournit à un homme marié, qui veut vivre en célibataire, une occasion et une excuse pour ne pas rentrer chez lui.

Il faut de l'émancipation; il n'en faut pas trop, il n'en faut pas tant! Si l'homme veut se grandir, qu'il ne se détache pas des siècles! Il n'est quelque chose que par cette solidarité avec l'humanité. Il ne s'agit pas de remonter le courant, mais de prendre des forces et des directions pour le suivre. Le maître de l'avenir, c'est le passé!

JULES SIMON.

APPLIQUABLE

Le maréchal Canrobert disait, une fois, que pour être chef de parti l'une de ces deux choses était essentielle, avoir du génie ou posséder une honnêteté sans conteste.

Cela, sans doute, ne veut pas dire que le don du génie exclut l'honnêteté. Un homme d'état peut être doué de génie et en même temps honnête ou malhonnête.

Faisons l'application—Sir John McDonald était un homme de génie, mais l'historien constatera que ça été le plus malhonnête pour ne pas dire cynique politicien canadien que nous ayons eu.

Personne ne nierait que M. Laurier est un homme de génie et tout le monde admet qu'il est sans reproche. Son honnêteté est indiscutable et indiscutée.

Cependant, il y a de nos compatriotes qui préfèrent voter pour une médiocrité, une doublure rapée et usée comme Bowell contre Laurier.

Tout commentaire est inutile.

DEUX MINISTÈRES MORIBONDS

Les vieux politiciens de l'école du fameux Sir John, voient bien que notre ministère canayen à Québec, et notre ministère orangiste à Ottawa sentent le mort... même pour leur vivant.

Rien d'étonnant! C'est la règle pour tous les mortels qui se sont mal conduits.

MASQUES ARRACHÉS

Le Cultivateur répond comme suit au Trifluvien:

C'est du plomb fondu sur le coco... Qu'on lise pour voir...

En fait, notre système d'instruction élémentaire est dans un état pitoyable, au point de vue religieux comme au point de vue purement laïque. La constatation officielle qui en a été faite à la réunion des inspecteurs d'écoles à St-Hyacinthe, n'a relevé qu'un coin du voile qui cache les causes véritables de tant d'humiliations nationales dont nous sommes abreuvés: l'ignorance—l'ignorance qui permet à des rastaquoères comme les gens du "Trifluvien", de pratiquer l'infamie méritée de la diffamation, leurs hypocrites figures prosternées contre terre en criant: Monseigneur, Monseigneur!

Oui, ces misérables marchands de religion sont la plaie de notre Province, et c'est un scandale intolérable de les voir se déclarer de l'autorité épiscopale dans l'accomplissement de leurs honteuses besognes.

Tenez! le "Trifluvien" est pris en flagrant délit de faux en journalisme, de noire calomnie. Se rétracte-t-il? Fait-il apologie? Vous seriez bien naïfs de le penser.

Au contraire, il se tourne vers Mgr. Lafèche et lui crie: Monseigneur, on vous insulte!

Et il sera cru des gens qui ne lisent que cette gazette malhonnête.

Que dis-je? Il se réfugie derrière le tombeau de Mgr. Taché pour s'en faire un rampart contre le mépris public. J'ai écrit de son vivant, des choses vraies—que l'histoire répètera. Il a été joué, trompé par les chefs du torisme dans lesquels il avait reposé une confiance dont ils étaient indignes. Il est mort accablé de chagrin, et dans le regret d'avoir cru aux impostures qui avaient réussi à surprendre sa bonne foi.

Il n'est pas le seul des évêques qui ait été la victime des machinations de l'alliance tory-orangiste, qui contrôle la plupart des journaux anglais et français de ce pays, et à laquelle la moitié des députés sont liés pieds et poings.

J. ISRAËL TARTE.

Le fait est qu'à Trois-Rivières les honnêtes conservateurs—s'ils sont nombreux—ne se gênent pas de dire qu'il faut un autre journal ici, à tous les points de vue, surtout à celui de l'insignifiance du Trifluvien. C'est le dicton général, nous disait, l'autre jour, l'un de ces conservateurs honnêtes.

Il n'y a que les boudiers et ceux qui sont inoculés du virus tory, qui se contentent du Trifluvien. Ceux-ci nullement ingénuis-ables. Mais c'est l'infime minorité. La jeunesse, surtout, est avec Laurier et l'avenir appartient à Laurier et aux jeunes gens.

TOUT CELA EST VRAI.

Si nous sommes la race inférieure et jadis que j'en fais partie, c'est parce que nous n'avons pas le sens pratique de nos compatriotes, les Anglais, et, moi pour un, je suis un anglo-français à la condition que la nationalité canadienne-française vive en Amérique.

G. I. BARTHE,

... Maison ...

Gariépy & Panneton

Faisant spécialité d'Étoffes à Robes et de Nouveauté, donne aux Acheteurs une satisfaction complète.

Les Amateurs du nouveau auront toujours le meilleur choix de Tweed Ecossais, Cheviots, Meltons, Etc., Etc.,

Aussi une grande variété de

Collets, Cravates, Gants, Corps et Caleçons

A DES PRIX MODÉRÉS.

142-Notre-Dame-142

TROIS RIVIERES.

J.A. DUPONT & CIE

Marchand de

BIERE ET PORTER:

Dominion Brewery Co., Toronto, and Wm. Dow & Co., Montréal.

AGENT: Ginger Ale, Soda, Cidre Champagne, Etc., pour le Compte de J. CHRISTIE & CIE.

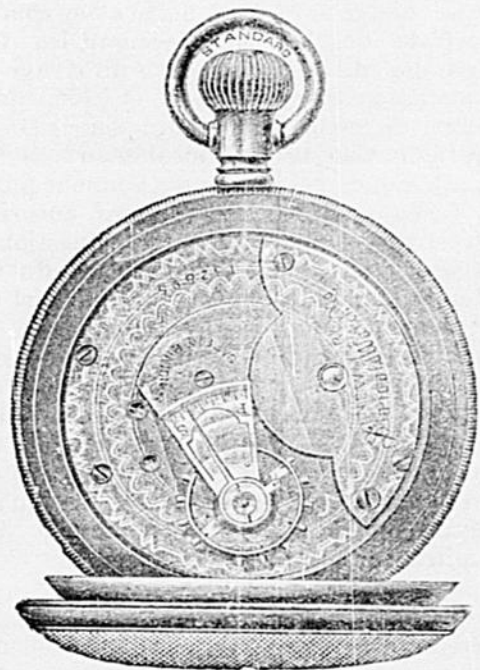
CIGARES DE PREMIER CHOIX AUX PRIX DES MANUFACTURES.

175 - Rue du Platon - 175

TROIS-RIVIERES

B. P. 515.

Bell Tél. 724.



Exécutées à bref délai.

ARTHUR BERGERON

30 RUE DES FORGES, 3-RIVIERES.

A toujours en mains un assortiment complet de Bijouteries, Argenteries et coutellerie de la célèbre manufacture Wm. Roger.

Objets de Fantaisie, Cannes, Etc., Etc.

MONTRES ET HORLOGES

Et est en position de donner satisfaction aux plus exigeants.

Lunettes! Lunettes! Lunettes!

Ayant suivi un cours, il est en position de répondre à toute demande concernant l'art optique.

la susdite cassette contenant les lettres de son fiancé. On verra, p us tard, les déplorables conséquences de cette démarche enfantine pour ne pas dire inexplicable sous les circonstances.

VII

Le mariage de Julie avait eu lieu à l'inénarrable surprise du docteur, soit qu'aveuglé par son fol amour il ne se doutât de rien, soit qu'on lui eût caché soigneusement à dessein ou autrement les relations de Julie avec son fiancé, lesquelles du reste ne se manifestèrent à Sorel, ouvertement, que quelques jours avant le mariage par la présence du fiancé.

On conçoit l'immense désespoir que ce fait accompli jeta dans l'âme tourmentée du vieil amoureux. Dès qu'il eût la certitude de son bonheur anticipé perdu, il s'absenta durant plusieurs jours, en donnant pour prétexte à son vieil ami le curé qu'il allait assister aux conférences retentissantes que son frère l'abbé *** donnait alors à Québec; et même à son retour, il fut plusieurs jours sans aller au presbytère; il ne visitait que rarement son vieil ami et puis il cessa définitivement d'aller au presbytère, ce qui donnait au vieillard perspicace beaucoup à réfléchir, tout en étant du reste, aussi réticent, au sujet de Julie, que l'était notre ex ou plutôt notre amoureux toujours de plus en plus tourmenté.

Va sans dire que la lune de miel de Julie fut ce qu'elle devait être. Elle avait épousé un jeune homme appartenant à l'une de nos premières familles, bien doué sous tous les rapports au moral comme au physique et,

cœur n'est pas épris ailleurs, pensait le mari, mettait généralement une espèce d'amour-propre, du reste légitime, d'avoir reçu d'autres hommages, ce qui loin d'avoir rien de blessant même pour un jeune mari, ne peut que chatouiller agréablement son amour-propre.

Quoiqu'il en soit, le mari de Julie, après quelques moments de réflexion, remit les papiers dans la cassette, la referma soigneusement et résolut de n'en pas parler à Julie. Ce fut son malheur, car l'explication qu'il en aurait obtenue se serait, sans doute, terminée par de chauds baisers. Mais telle est la pauvre humanité! La jalousie avait empoigné l'âme du mari de Julie et meurtri tout à-coup son cœur! Ce sentiment de la jalousie est inexplicable, même par les physiologistes les plus expérimentés.

Le mari de Julie devenait tout à-coup soupçonneux. Et lorsque le mari ou la femme deviennent soupçonneux, le bonheur domestique a vécu! Quiconque a été jaloux une fois dans sa vie le sera longtemps, sinon toujours, quoique par intermittence. L'esprit s'habitue au soupçon et se tourmente quand même avec ou sans motif. C'est une maladie de l'esprit ou de l'âme inexplicable et que la confiance réciproque, absolument mise à nu, peut seule guérir, mais là est précisément la difficulté d'administrer le remède, car le jaloux ou les jaloux ne sont pas communicatifs; le sentiment de la jalousie est un ver caché et rongeur. C'est au moral un poison subtil, un microbe introuvable, mais qui opère la destruction du bonheur domestique.

Aussi Julie ne fut pas longtemps sans s'apercevoir du changement subit et inexplicable survenu chez son

mari. Il était sombre et avait l'air souvent préoccupé de choses non existantes. Les tête-à-tête, l'abandon amoureux avaient tout à-coup cessé. Non pas que le mari de Julie l'avait cru ou la croyait infidèle! ah non! mais il était jaloux!... Et on a vu des maris jaloux de leur femme mère de plusieurs enfants, comme si la sainteté de la maternité et les soins incessants non ignorés de l'époux (à moins d'une dépravité exceptionnelle chez les femmes) n'étaient pas une raison du bonheur domestique....

Jusqu'à présent, le bonheur de Julie et de son mari avait été infini et paraissait comme tous les jeunes époux devoir être éternel, et, tout à-coup, voilà que, dans le ciel brillant, apparaissait un point noir, signe précurseur de l'épouvantable tempête!

Ce qui frappait surtout Julie était la profonde tristesse qui s'imprimait, de plus en plus, sur la physionomie jadis souriante de son mari, chose inexplicable pour Julie, car elle n'avait et ne pouvait, la chère enfant, n'avoir que des tendresses pour son mari et il savait du reste qu'elle ne les lui ménageait pas! Disons que le malheureux en proie à sa jalousie faisait usage d'opium comme beaucoup de médecins d'ailleurs et comme il n'y a pas, dit-on, de pire médecin que celui qui se soigne lui-même, de même de pire avocat que celui qui se prend pour client, le mari de Julie avait substitué les alcools à l'opium, espérant sinon la guérison de cet abus de l'opium, au moins noyer plus aisément son noir chagrin de mari jaloux. Et, depuis quelques mois, il abusait étrangement des alcools au grand désespoir de Julie, dont le malheur subit devenait intolérable.

Trois-Rivières, 15 oct. 1895.
Je reçois la lettre ci-après. Je la publie pour l'information de mes amis de la race supérieure dans le district de Trois-Rivières étant bien sûr qu'ils comprendront.

G. I. B.
Fredericton, N. B., Oct. 12, 1895.
Mr. G. I. BARTHE,
Three Rivers, Que.

Dear Friend,
Your *Indépendance Canadienne* the first copy of the new issue received to-day. Glad to see that you have made up your mind at last to publish it regularly. I also see the advertisement in the same issue of a new paper to be devoted to the same cause, to be called *The Three Rivers Patriot*, which is to be published in English and take is that our mutual friend Warren is to be at the helm. The *Indépendance Canadienne* would not be of much use to me as I cannot read French but I should like very much for you to send me *The Patriot* regularly as soon as it is published. Am delighted to see that you have made snob good success in securing subscribers. Should be glad if you could find room for them to send you articles from time to time and exchange ads, and help you in any other way in my power in the cause dearest to our hearts.

Yours for Canada a Nation.
MARTIN BUTER,
Editor *Butler's Journal*.

MEMENTO.

Trois-Rivières, 15 Oct. 1895.
Je viens de lire ce que je reproduis ci-dessous de *L'Electeur* :

"Il y a neuf ans aujourd'hui—14 Octobre 1881—le peuple de la province de Québec donnait une majorité de suffrages au parti libéral national dirigé par l'hon. Honoré Mercier.

"Bien des événements se sont déroulés depuis, sans faire oublier cette lutte géante où l'élément libéral, fort de l'excellence de sa cause, accepta le concours d'une fraction importante du parti conservateur et gagna, sur le champ clos des principes, la plus belle victoire dont fassent mention nos annales politiques.

"Date glorieuse ! L'histoire s'en écrira un jour et ce sera l'une des pages les plus éloquentes de notre vie nationale.

"Le chef n'est plus, mais le peuple en a gardé la mémoire, car nul ne l'a remplacé. Les gouvernements d'aujourd'hui n'ont pas son envergure. Ils le savent, ils le sentent, et le spectre du grand homme s'adresse et à chaque instant devant eux comme un remords. Plus ils ont tenté de l'amoindrir, plus ils ont montré leur petitesse. Efforts de pygmées qui n'ont abouti qu'à déconsidérer notre province et à écraser le peuple sous l'impôt.

"D'autres luttes viendront bientôt, dans le Parlement et devant l'électorat. Souvenons-nous du 14 octobre 1886. La leçon fut grande, et l'histoire se répète."

Terrible catastrophe!

LE TRAIN DES PILES DERAILLE

Nombre de blessés. Tous sains et saufs

Hier soir, la nouvelle se répandit en ville, que le convoi qui ramenait un grand nombre d'excursionnistes, qui venaient de visiter la célèbre manufacture de pulpe, établie à la Grande Mor et située à quelques milles de la station des Piles, avait déraillé. Le nombre des blessés nous est actuellement inconnu, mais d'après la dépêche, le nombre serait malheureusement trop considérable. On ne s'est pas aperçu tout d'abord de la cause réelle de l'accident, la ligne, vi-

sité immédiatement après la catastrophe, n'a révélé aucun état déficient dans la disposition des rails. Cependant, l'un des passagers, étourdi par la secousse, et ayant presque perdu l'usage de sa raison, par le choc nerveux qu'avait produit chez lui l'accident, errait au hasard, lorsqu'il heurta sur son chemin une bouteille de Morhukola, qui sans doute, avait été la cause de l'accident ! Le Morhukola est un remède souverain contre la faiblesse des nerfs, la débilitation, l'anémie les pâles couleurs, le surmenage, la dyspepsie, etc., etc. Après s'en être servi lui-même, il fit part de sa découverte aux autres passagers blessés, qui en prirent tous. La machine ayant été remise, chacun regagna son siège, heureux d'avoir rencontré un remède aussi merveilleux qu'efficace. Le Morhukola se vend à la pharmacie Canadienne, tenue par J. A. Pellétier, No 148 rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

NOTES LOCALES

Jugements rendus par Son Honneur le juge Bourgeois en Cour Supérieure le 16 courant :

C. J. Marchildon vs. J. P. Demers
jugement en faveur du demandeur pour \$97.00. M. F. S. Tourigny, pour demandeur ; A. E. Ervais, pour défendeur.

Dame A. Beland vs. P. Lefebvre, jugt. en faveur de la demanderesse, pour \$96.70. M. M. Olivier & Dési pour la demanderesse ; M. Alex. Desaulniers pour le défendeur.

J. D. Hains vs. Jos. Laforce, jugt. contre le défendeur pour les frais. M. M. P. N. artel pour le demandeur ; M. W. Camirand pour le défendeur.

M. P. A. Drolet, de la maison Beaudry et Drolet de notre ville, s'est embarqué pour l'Europe à bord du *Vancouver*. M. Drolet est allé faire les achats de la maison pour la prochaine saison.

Un vieillard, employé aux scieries de la St-Maurice Lumber Co, est tombé d'une certaine hauteur dans le moulin, s'infirmité dans sa chute des blessures qui au premier abord semblaient des plus graves. On nous informe que l'accident se résout à la fracture d'une épaule et à quelques équimoses à la tête. Le malade est sous les soins du Dr. Alph. Methot.

Boston, Mass.—On nous annonce que M. Joseph Roulard, jadis de Montréal, vient de fonder une compagnie au capital de \$1,000,000 qui porte le nom significatif de "Universal Match and Toothpick advertising Co." Il s'agit de l'impression d'annonces sur les quatre côtés des allumettes et des cure-dents, en quatre couleurs M. Roulard est l'inventeur de la machine à imprimer. M. Jos. Roulard, est fils de l'un de nos trifluviens M. Isidor Roulard et allié aux familles Pothier & Geo. Leprohon, de cette ville.

M. le Dr Courtois, autrefois médecin pratiquant de cette ville, et actuellement l'un de nos canadiens les plus en vue de Holyoke, est venu passer quelques jours dans sa famille cette semaine.

Les exercices du chant, préparatoire à la fête patronale de l'Union Musicale de Trois-Rivières, auront lieu toutes les semaines, le mardi, mercredi et vendredi soir à 8½ hrs. Tous les membres du chœur sont priés d'y assister. Nicou-Choron est l'auteur de la messe actuellement à l'étude.

Nous saluons le retour de notre ami M. Horace Beaumier de la Banque Hochelaga, qui est revenu parmi nous comme comptable de la

succursale de Trois-Rivières, en remplacement de M. Alf. Desposcas, transféré à Montréal.

Nos félicitations à M. Clair Baxter, de la pharmacie Williams qui vient de subir avec distinction ses *mineurs* aux derniers examens pharmaceutiques qui ont eu lieu à Québec, dans le courant de cette semaine.

La retraite des Dames de cette ville prêchée au couvent de la Providence par le Révd. Père Lielman, se termine se soir.

Compte-rendu des courses au trot qui ont eu lieu le 15 et le 16 octobre aux Trois-Rivières, au parc St-Louis :

Le 15, classe chevaux nommés.
Belly—Victor Vallée. . . 2 1 1 1
Boy—Tho. Duval. . . 1 2 2 2
Batiscau—C. Marchand. 4 3 3 3
Grand Rouge—Jos. Brunel 3 4 4 4

Classe spéciale.
Grae Bird—P. A. Gouin. 1 1 2 1
Syndicat—Jos. Bergeron. 4 2 1 3
Laly Ex—Narc. Gelinias. 2 5 5 2
Blanche—F. X. Panneton. 3 3 3 4
Porter D.—P. Deshaies. . 5 4 4 5

Le 16, Classe chevaux nommés.
Boston—Ls. Hamel. . . . 1 1 1 1
Ed. L.—P. Charron. . . . 2 2 2 2
Princess—M. St-Germain. 3 3 3 4
L'Irondelle—D. Hamel. . . 4 4 4 3

AUX COMMERCANTS DU DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

Au point de vue de l'intérêt général, tous les citoyens sans distinction de parti, comprennent l'utilité de deux journaux publiés en notre cité. Nous avons constaté cette vérité depuis longtemps, dans nos relations avec nos hommes d'affaires, et particulièrement depuis qu'en notre nuéro-prospectus a paru. Plusieurs, et des conservateurs en renom, comprenant notre utilité et leurs intérêts sont venus d'eux-mêmes nous offrir leur abonnement.

Tout en remerciant ceux qui déjà, nous ont compris, nous venons aujourd'hui indiquer à tous les commerçants en général et surtout aux commerçants libéraux le devoir du moment qui s'impose pour eux.

Nous avons établi un système très pratique qui assure l'existence du journal.

Nos prix pour annonces sont modérés, et les contrats signés par les annonceurs sont garantis en ce sens, qu'ils ne promettent de payer mensuellement le prix de leur annonce qu'après publication.

Que risquerait-on ? Si le journal ne fait que trois publications on aura le bénéfice de la réclame sans avoir à déboursier un seul centime ; si au contraire, comme nous l'assurons, nous publions régulièrement toutes les semaines, on aura à nous payer, mais après quatre publications seulement, le prix de l'annonce pour un mois, c'est-à-dire le douzième du prix convenu par le contrat.

Nous espérons que nos amis libéraux surtout nous comprendront, et que l'on nous accordera le patronage auquel nous avons droit. Nous tentons un dernier effort pour doter notre ville d'un papier nouvelles locales et le parti libéral du district de Trois-Rivières d'un organe, en vue des élections qui sont imminentes.

Allons, un peu de bonne volonté de la part d'un chacun et le succès est assuré.

Notre agent d'annonce se rendra au domicile d'un chacun pour solliciter votre annonce. Nous ayant compris nous sommes persuadés qu'il ne rencontrera que de l'encouragement partout.

Les annonceurs ou abonnés en dehors de la ville, c'est-à-dire du district, pourront s'adresser par lettre ou venir à notre bureau, 44 Rue du Fleuve.

BULLETIN.

Nous détachons l'entrefilet suivant paru dans le journal "Les nouvelles," publié à Montréal par l'Urban Lafontaine.

"*Casus Belli* : M. F. Valentine des Trois Rivières fait annoncer

qu'il est sur les rangs pour la place d'inspecteur des poids et mesures, en remplacement de feu M. Olivier. Les gens de Joliette réclament la place en faveur de J. J. Prévost : Qui va l'emporter ?

Nous ne croyons pas M. Valentine susceptible d'avoir fait publier cette annonce, mais tout ce que nous pouvons dire, c'est que depuis la disparition de M. Olivier, une lutte terrible s'est engagée entre plusieurs conservateurs de notre ville, chaque candidat a son bataillon constamment sous les armes, prêt à prendre feu à la première manifestation du gouvernement. C'est ce qui explique le retard de cette nomination. Il serait pourtant dans l'intérêt public, croyons-nous que le gouvernement ferait cette nomination au plus tôt sans attacher trop d'importance aux mécontentements qu'il créera.

Les deux concurrents en vue seraient MM. Valentine et Leprohon. Le premier serait supporté par le Trifluvien et le second n'aurait que ses mérites personnels. Nous ne serions pas intervenu dans cette affaire de famille si ce n'eût été que pour renseigner notre confrère au sujet de cette nomination, et comme lui nous nous demandons Qui va l'emporter ?

Jos. Lambert,

TAILLEUR-FASHIONABLE

189 rue NOTRE-DAME

Porte voisine de MM. Beaudry, Drolet & Cie.

TROIS-RIVIERES

M. LAMBERT à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il tient toujours sa boutique de tailleur à l'endroit ci-haut mentionné, et qu'il se chargera comme par le passé de la confection des habillements de toutes sortes que l'on voudra bien lui confier. Son système de coupe est des plus perfectionnés, et satisfaction sera donnée à tous les clients. Nouvelles cartes de modes reçues tous les mois. Ses prix sont des plus réduits. Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. LAMBERT, Tailleur.

A NOS AMIS

—ET—

ABONNES.

Nous faisons un appel à tous nos amis, particulièrement aux Trifluviens, avec l'espoir d'être compris et entendu, afin que chacun nous paye d'avance le montant de son abonnement. Une piastre pour un chacun, c'est bien peu de chose, et pour nous, que cinq cents de nos amis nous donnent un coup de main généreux, l'existence du journal est assurée. Nous avons jusqu'aujourd'hui publié notre journal régulièrement, et si, l'on prend en considération les déboursés que l'on a dû faire pour organiser le tout, nous avons fait un grand pas. Nous faisons généralement notre devoir à nos amis, maintenant de nous prêter main forte et le succès est assuré. Nous profitons de l'occasion pour remercier ceux qui, déjà nous ont généreusement fait parvenir leur abonnement, persuadés que leur exemple sera suivi de tous ceux qui comprennent l'utilité de notre publication et la justesse de notre demande.

L'Administration de l'Indépendance Canadienne.

DECES

A Yamachiche — Dame Marie Delphine Bachand, épouse de L. E. G. Héroux Eer, avocat de Montréal, décédée le 15 courant à l'âge de 34 ns. Madame Héroux, était la fille de feu l'Hon. M. Bachand, ancien trésorier provincial sous le gouvernement Joly.

Les funérailles ont eu lieu à Yamachiche, hier le 18 courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nos condoléances à la famille.

Cartes d'Affaires.

L. T. POLETTE,

Avocat

BUREAU 3 RUE ALEXANDRE, TROIS-RIVIERES

R. S. COOKE,

Avocat

122 rue Notre-Dame, TROIS-RIVIERES.

J. A. TESSIER,

Avocat

Rue Des Champs, - TROIS-RIVIERES

F. S. TOURIGNY,

Avocat

Rue Bonaventure, - TROIS-RIVIERES

WILLIAM CHAGNON, H. C. S.

TROIS-RIVIERES

SALON DENTAIRE

— DES —

TROIS-RIVIERES

Dr W. O. PICHETTE, D. D. D.

No. 12, Rue Des Forges.

Extraction de dents sans douleur, dents posés avec ou sans palais, dentition faite d'après les procédés les plus nouveaux. Plombages en or. Le tout aux prix les plus réduits. Une visite est respectueusement sollicitée.

W. O. PICHETTE

L. D. S.

Dr L. P. NORMAND,

Rue Bonaventure.

Heures de Consultation.

8 à 9 hrs A. M.

1 à 3 " P. M.

7 à 8 " P. M.

Tel. 18. Boite B. P. 302.

DR N. LAMBERT

MEDECIN-CHIRURGIEN

No 122 rue Notre-Dame

TROIS-RIVIERES

Résidence de M. R. S. Cooke

CONSULTATIONS : 8 à 10 hrs. a. m.
1 à 3 hrs. p. m.
7 à 9 hrs. p. m.
1a

Téléphone 53

J. J. Panneton

CHIRURGIEN-DENTISTE

28 RUE DES FORGES 28

En face du Marché,

TROIS-RIVIERES.

Extraction des dents sans douleur au moyen de l'électricité et de la célèbre préparation Brésilienne "Dorsenia."

PLOMBAGE

Or, Argent, Ciment, Guttapercha.

Confection de dentiers artificiels d'une perfection garantie.

TEL. 150. B. P. 285

CHARLES DION & CIE

Marchands-Tailleurs

SPÉCIALITÉ : Habits de Cérémonie,

Manteaux pour Dames

20 rue du Platon, TROIS-RIVIERES

Nous sommes heureux de pouvoir conseiller au public en général de faire une visite au magasin de thé des Trois-Rivières, et vous serez comme nous étonnés de voir la grande variété de vaisselles, verreries, argenteries, lampes, coutellerie, ferblanteries, articles de fantaisie pour cadeaux, etc., etc., et surtout les bas prix auxquels ces marchandises-là sont offertes.

Les Marchands de Campagne peuvent envoyer leurs commandes par la Malle

IMPRIMERIE DUPONT

TROIS-RIVIERES

Tel. 160

QUE.

B. P. 521

Tous les ordres d'impressions reçus à cet atelier sont exécutés à bref délai.

On fait une spécialité des ouvrages suivants :

SOUMISSION

SUR

DEMANDE

Entêtes de Comptes, Entêtes de Lettres, Factums, Circulaires, Catalogues, Cartes d'Affaires, Menus, Programmes, Lettres de Faire Part, Affiches, Pamphlets, Livres, Lettres Funéraires imprimées à quelques jours d'avis.

Le Tout exécuté avec Goût et à des Prix très Modérés.

BUREAU ET ATELIER :

COIN DES

Rues Royale et St-Georges

Les Cachets Contre

Le Mal de Tete

Le Chimiste Williams

Des Trois Rivières.

Sont sans égaux. Un essai suffit pour convaincre le plus douteux. Ils guérissent la MIGRAINE, le MAL DE DENTS ETC., 25 cents LA BOITE, envoyé par la malle sur réception du prix.

Faites usage de L'ENCRE A MARQUER LE LINGE préparée par WILLIAMS, elle ne brûle pas le linge. 20cts la bouteille.

Ce qu'il y a de plus flatteur pour un fabricant, c'est de voir des imitateurs de ses préparations. Le REMÈDE du Dr SAINT-CYR a été imité mais nul remède l'égale pour la guérison de TOUX, RHUMES, BRONCHITES ETC. En bouteille embrochée à 25 cents.

Specialités recommandables : Eau VENITIENNE pour Nourrir, Noircir et Embellir les Cheveux. 25 cents la bouteille.

FER BEUF ET VIN, (non astringent) de WILLIAMS, 50cts. la bouteille. ANTI DYSPEPSIE du Dr HARDY, guérit la DYSPEPSIE et tonifie le système.

LE LAIT DE LYS DE WILLIAMS est très recommandable en été comme en hiver pour toutes plaies et maladies de la peau. Il donne un teint de jeunesse.

En magasin :—Tous les REMÈDES BREVETÉS, Français, Anglais et Américains. Assortiment complet de DROGUES, articles de fantaisie, Etc. Teintures, Etc., Etc., au prix des grands centres.

Une visite respectueusement sollicitée par

R. WILLIAMS.

Pharmacien des Trois Rivières

A. LAURIN & CO.

MEUBLES EN GROS ET EN DETAIL

Sets de Chambres et de Salons, Couchettes en Bois et en

Fer, Chaises, Carrosses d'Enfants, etc., etc.

Ligne de Meubles complète.

46 RUE DU PLATTON 46

TROIS-RIVIERES, P. Q.

De là l'explication de la visite inattendue de Julie chez son vieil ami et protecteur le curé de Sorel.

Elle venait lui confier sa peine ; elle sentait que les bonnes paroles qu'elle recueillerait de son père adoptif seraient pour son âme endolorie ce qu'avaient été, au trefois, les toniques pour son corps malade. Aussi trois jours après son arrivée au presbytère, elle résolut de s'en ouvrir complètement et, abordant le curé avec sa grâce habituelle à laquelle rien ne résistait, elle lui dit :—Cher père, j'irai tout à l'heure vous surprendre à votre office, ayant à causer particulièrement avec vous.—C'est bien, mon enfant, tu seras la bienvenue et je me réjouis d'avance du bonheur que me procurera ta présence, rétorqua l'excellent homme.

Nous avons dit que le gendre du père Gabriel D.... devait repartir le lendemain au petit jour, ce qu'il fit en effet. La traverse entre So. el et Berthier était impraticable et comme l'eau avait beaucoup monté durant la nuit, force fut au gendre du père Gabriel D.... d'éviter le trajet par la Baie de Lavallière et de suivre la côte. Le retour lui prit deux longues journées, en sorte que les quatre louis (£4) payées, n'étaient pas du *bon usage* ! et ce n'est qu'à grande peine qu'il put traverser vis-à-vis Yamachiche. Pas besoin de dire que le père Gabriel était dans les transes et ajoutons en l'honneur de sa mémoire qu'il était moins inquiet de sa belle-dame que de son attelage.

La débâcle ! la débâcle ! avait dit le bonhomme à la belle dame, était à redouter, et il la redoutait avec raison. Enfin, ce fut avec un bonheur accompli que le père Gabriel revit son gendre, car deux heures après

l'arrivée, la glace se mettait en mouvement vis-à-vis Trois-Rivières.

La même chose s'accomplissait à Sorel.

Au moment où Julie se proposait de s'ouvrir à son vieil ami, trois petits coups discrets, mais précipités, se faisaient entendre à la porte de l'appartement où ils se trouvaient réunis.

—Entrez, dit le curé, et alors apparut la binette du père Antoine, cumulant les fonctions de bedeau et d'homme de peine.

—Ah ! M. le curé ! s'écria-t-il, vite ! vite ! là, on s'en va !... la glace marche et on a peur qu'elle emporte les maisons du Colonel H.... et l'auberge du père G.... les deux seules bâtisses en bois qu'il y avait alors sur la rue longeant le Richelieu. Le père Antoine était surtout en peine pour l'auberge, car c'était là qu'il dégustait son verre de rhum au moins trois fois par jour, à part le résidu des bûchettes qu'il asséchait consciencieusement à la sacristie, ce dont, du reste, son nez rouge, bourgeonné faisait preuve, au point que les Sorelois disaient que le bonhomme avait pour nez une *roupie* de coq-d'inde. Mais ajoutons pour ne pas offenser les mânes du père Antoine, que le vieux docteur de Laterrière, un type de ce temps jadis.... parlant des gens de Sorel d'ailleurs, dans ses mémoires imprimés seulement pour la famille et que nous avons en l'avantage de lire il y a quelques années, disait, que ça n'est qu'un *par-til* qu'il avait rencontré des gens usant d'un *par-til* langage imagé et ressemblant aux Sorelois.... d'ailleurs, bien entendu. Quoiqu'il en soit, le récit du commencement de la débâcle, que fit le père Antoine au curé,

alarma ce dernier, car la *brunante* commençait, et la présence du bon curé était pour les gens de Sorel toujours indispensable, surtout là où il pouvait y avoir danger, soit pour la vie ou la propriété.

Voilà pourquoi l'entretien avec Julie fut ajourné et que le brave curé partit précipitamment, sans toutefois oublier sa pipe, compagne inséparable avec, le père Antoine, auquel se réunirent quatre ou cinq paroissiens qui attendaient à la porte du presbytère. On se rendit en hâte au bord du fleuve et à la route longeant le Richelieu. L'eau gagnait la rue et atteignait la maison du coin de la rue, actuellement appelée du Fleuve, c'est-à-dire l'auberge du père G.... l'inondant—la maison du Colonel H.... ayant été détruite. Il n'y avait pas de quais alors et la glace était massée sur la grande variété de vaisselles, verreries, argenteries, lampes, coutellerie, ferblanteries, articles de fantaisie pour cadeaux, etc., etc., et surtout les bas prix auxquels ces marchandises-là sont offertes.

Au *chenal du Moine* l'eau couvre les terres à perte de vue. La glace a renversé une maison et une grange mais on ne signale aucun autre dommage.

Les pauvres habitants sont forcés d'abandonner leurs habitations ou de s'y échafauder pour pouvoir y demeurer.

Des canots sont aux portes des habitations et on s'y jette avec précipitation, lorsque la glace devient menaçante.

Hier des masses de neige et de glace étaient amoncées à divers endroits sur le fleuve. Vers midi la glace a commencé à marcher, et il est probable que d'ici à dimanche le fleuve sera libre. Trois "chalands" sont sortis hier matin de la Rivière Richelieu espérant ga-

guier à temps le "chenal du Moine" et éviter les glaces ; l'un a pu s'échapper et atteindre la Rivière Yamaska, mais les deux autres ont été emportés par un vent contraire au



Nouvelle PHARMACIE

Médicines Françaises,

Papier Rigollot,

Eau Melisse des Carmes,

Médicines Anglaises et Américaines,

Rob Lechaud,

Seidlitz Chantechaud,

Quina Laroche,

Pilules Seigel,

Capsules d'Artois,

Vin Lechaud,

Préparations de Vampole,

Préparations Maltines,

Salsepareille d'Ayer,

Morhule simple et créosoté.

Edos Fruit Salts,

Beechmans Pills.

Sirop Seigel.

PHARMACIE CANADIENNE

ALFRED PELTIER

attire l'attention du public en général et des médecins en particulier sur une découverte de la science

MORHUCOLA

le remède souverain contre la Débilité et l'Anémie, les Pâles Couleurs, la Faiblesse des Nerfs, le Surmenage, la Névralgie, le Rhumatisme et la Dyspepsie, etc.

Extrait de l'Huile de Foie de Morue

Prix une piastre. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

PRESCRIPTIONS

REPLIES

AVEC

SOIN

Parfums de

ROGERS & GALLET,

GELLE & FRERE,

BOURGEOIS,

GIRARD,

ETC., ETC.

ARTICLES DE FANTAISIE

DANS LES DERNIERS GOUTS.

A Nos Patrons.

Nous avons attendu la réception de tous les avis de refus du numéro prospectus de L'INDÉPENDANCE CANADIENNE avant d'en commencer la publication régulière.

Nous le faisons ce jour avec la satisfaction de compter sur nos listes 9444 souscripteurs à notre feuille.

Un grand nombre d'abonnés sont venus d'eux-mêmes grossir le chiffre de la circulation de notre journal; nous leur en savons gré, et encouragés par ce premier succès, nous espérons que de nombreux nouveaux souscripteurs payants se joindront aux premiers.

L'abonnement de un dollar devra être adressé au nom de BARTHE et Cie, à Trois-Rivières.

Tout ce qui a rapport à la rédaction devra être adressé à M. G. I. BARTHE.

On pourra aussi, pour les contrats d'annonces, d'abonnements, etc., s'adresser à nos bureaux, 42 et 44 rue du Fleuve, Trois-Rivières, où une personne toujours présente recevra les visiteurs avec plaisir.

A Montréal, on pourra s'adresser ainsi, soit pour les contrats d'annonces ou paiements d'abonnements à MM. Leblanc et Cie, 30 rue St-Gabriel.

Tout contrat pour annonces et tout reçu pour abonnement signé par ces Messieurs sera valable.

Même chose pour Québec, en s'adressant à M. Ulric Barthe, rédacteur de la *Semaine Commerciale*, No. 7 Sault au Matelot.

BARTHE & CIE.

Drame De La Vie Réelle

ROMAN CANADIEN

PAR G. I. BARTHE

Cet ouvrage sera publié en volume, environ 800 à 1,000 8vo.

Le tirage devant être limité, ceux qui voudront avoir le volume auront la bonté de nous adresser leurs noms. Prix : 50 centimes.

S'adresser à MM. Leblanc & Cie, 30 rue St-Gabriel, Montréal; à Québec, à M. Ulric Barthe, 7 Rue Sault au Matelot et à Trois-Rivières, aux bureaux de L'INDÉPENDANCE CANADIENNE, 42 et 44 Rue du Fleuve.

Aux hommes d'affaires en général !!

Vous trouverez votre intérêt en annonçant dans *L'Indépendance Canadienne* répandue partout.

Au Public.

Nous publierons sous peu, un journal hebdomadaire en langue anglaise. En voici l'entête.

Before everything be Canadians - *CANADIAN*

The Three-Rivers Patriot

OUR AIM—To furnish the Proprietor and Hasten the Independence of Canada.

Nos compatriotes d'origine anglaise ont besoin d'un semblable papier nouvelles en la région de Trois-Rivières. Et nos compatriotes français verront la réalisation de notre projet avec plaisir. C'est notre conviction.

S'adresser à G. I. BARTHE et Cie, 42 Rue du Fleuve, à Trois-Rivières. 17 Sept. 1895.

Contribuables de l'antique cité de Trois-Rivières, si vous voulez être au courant de vos affaires municipales, abonnez-vous à L'INDÉPENDANCE, car à chaque séance du Conseil-de-Ville, nous aurons un reporter qui vous dira ce que vos édiles font et surtout ne font pas dans vos meilleurs intérêts...

PROVINCE OF QUEBEC, } No. 787.

District of Three Rivers, }

CIRCUIT COURT.

Godfroid Ouellette, farmer, of the

parish of Ste. Sophie de Lévis, Plaintiff,

vs

Césaire Garon, of the parish of Ste. Sophie de Lévis, Defendant.

The Defendant is ordered to appear within two months.

Three-Rivers, 14th October, 1895.

S. L. DELOTTINVILLE, G. C. O.

PROVINCE OF QUEBEC, } No. 787.

District of Three Rivers, }

COUR DE CIRCUIT.

Godfroid Ouellette, cultivateur, de

Paroisse de Ste-Sophie de Lévis, Demandeur,

vs

Césaire Caron, de la Paroisse de Ste-Sophie de Lévis, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Trois-Rivières, 14 Octobre, 1895.

S. L. DELOTTINVILLE, G. C. O.

Courrier des Etats-Unis

Conditions d'abonnement, payable invariablement d'avance.

EDITION QUOTIDIENNE

(Courrier du Dimanche compris). Pour les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, port compris. 1 an \$12.00. 6 mois \$6.30. 3 mois \$3.40

EDITION HEBDOMADAIRE

Pour les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, port compris. 1 an \$5.20. 6 mois \$2.60. 3 mois \$1.50

COURRIER DU DIMANCHE

Pour les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, port compris. 1 an \$2.50. 6 mois \$1.50. 3 mois, 75 cts.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Le nouveau catalogue de la librairie du *Courrier des Etats-Unis* sera envoyé à toute personne qui en fera la demande. Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par chèques, traites, mandats - poste, (money - orders), ou Express money-orders à l'ordre de

H. B. Sampers and Co.,

195-197 Fulton St. New-York.

Magasin de Nouveautés

— DES —

TROIS-RIVIERES

Gariépy & Panneton

No. 142 Rue Notre-Dame.

Chez Gariépy & Panneton vous trouverez toujours un grand choix de marchandises nouvelles pour costumes de Dames et Messieurs.

Nos tweeds Anglais, Ecossais et autres sont de derniers goûts.

Les draps pour manteaux, les chevrons nouveaux sont de première qualité et donneront la plus entière satisfaction aux acheteurs.

Les amateurs de nouveau peuvent venir faire un choix.

Notre assortiment est des plus complets, et aux prix les plus réduits.

UNE VISITE EST SOLICITEE.

GARIÉPY et PANNETON,

Marchands de Nouveautés

142 Rue Notre-Dame, Trois-Rivières

Jos. A. FRIGON

Agent General...

d'Assurances...

Feu, Vie, Accidents,

Marine,

Employer's Liability,

Inspection de Bouilloires,

Bris de Glaces,

Sûreté, Contre les Voleurs.

COTE DU BOULEVARD

TURCOTTE

TEL 114 & 49.

B de P. 492. TROIS-RIVIERES

Aux Hommes d'Affaires.

Vous trouverez certainement un avantage rémunérateur en vous servant de notre feuille comme moyen de vous mettre en rapport avec le public.

Au point de vue pratique, vous concevrez, que, nous pouvons vous garantir d'atteindre plusieurs milliers de personnes par les 9444 souscripteurs à qui ce numéro de notre journal est adressé, le tirage de ce numéro étant de dix milles.

BARTHE et Cie.

A Meilleur Marché

QUE PARTOUT AILLEURS

Impressions de Luxe

Toute commande par la maille sera remplie sans délai. Le tout aussi bien imprimé que n'importe où et à meilleur marché que partout ailleurs.

On reçoit à ce bureau des ordres qui seront remplis avec ponctualité et dans les derniers goûts typographiques pour tous les ouvrages de ville, tels que :

Placards,

Pancartes,

Cartes d'affaires,

Entêtes de comptes,

Entêtes de lettres,

Blancs de Reçus,

Blancs de Billets,

Enveloppes,

Catalogues,

Pamphlets,

Circulars,

Programmes,

Lettres Funéraires,

Factums, Etc., Etc.

Avec les types les plus récents et du meilleur goût, de façon à satisfaire à toutes les exigences.

Au Bureau de ce Journal

42 ET 44 RUE DU FLEUVE

TROIS-RIVIERES

—LA—

Semaine Commerciale

Organe hebdomadaire des intérêts commerciaux, de la religion de Québec.

ABONNEMENT : \$2.00 PAR ANNEE

Renseignements complets pour les hommes d'affaires, tribunaux civils de Québec et Trois-Rivières; relevés hebdomadaires des bureaux d'enregistrement de Trois-Rivières et Sherbrooke

jusque dans le bas du fleuve; mouvement de la construction dans tout le district; informations précises sur les faillites du Dominion et sur les changements commerciaux dans la Province de Québec; ventes de propriétés ou de fonds de commerce en perspectives; chronique de la navigation; marchés de gros et détails, etc.

Chronique spéciale de Trois-Rivières toutes les semaines.

BARTHE & THOMPSON

EDITEURS-PROPRIETAIRES

LE MAGASIN DE CHAUSSURES

Le plus assorti du District.....

AU BON MARCHÉ

30 RUE DES FORGES

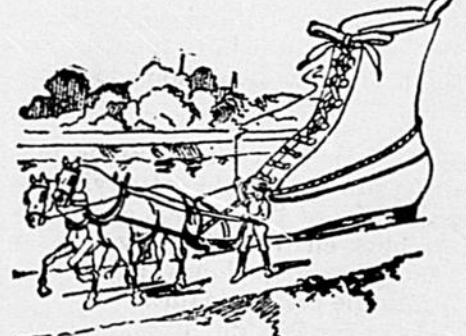
JAS. TEBBUTT,

PROPRIETAIRE

Chaussures élégantes pour hommes femmes et enfants.

Ouvrage Parfaite.

Satisfaction Garantie.



G. I. BARTHE

AVOCAT, C. R.

BUREAU ET RESIDENCE

42 RUE DU FLEUVE

TROIS-RIVIERES

M. Barthe suivra toutes les Cours à Trois-Rivières, ainsi que les Cours de Revision et d'appel.

Par son expérience au Criminel, il espère obtenir sa part de patronage public.

Au Public

Nous prions ceux à qui nous adressons ce Numéro de L'INDÉPENDANCE CANADIENNE et qui ne voudront pas s'abonner au minimum prix de \$1.00 par année, de le renvoyer avec leur adresse écrite comme suit : REFUSÉ par (LE NOM) (LA RÉSIDENCE).

Nous espérons qu'on aura l'obligeance de se rendre à notre demande, afin de nous permettre de savoir, au juste, quel sera notre tirage, et mettre nos listes d'abonnés imprimés au net.

ON DEMANDE

Dans chaque localité des agents tant pour l'abonnement que pour les annonces et ouvrages d'imprimerie.

S'adresser par lettre ou personnellement au bureau d'affaires de L'Indépendance Canadienne, No 44, rue du Fleuve, Trois-Rivières.



LEBLANC & CIE

IMPRIMEURS -

LITHOGRAPHES

No 30 RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

Tous les ouvrages sont faits à bas prix et sous le plus court délai.

SPECIALITES

OUVRAGE COMMERCIAL

No 30 Rue St. Gabriel

MONTREAL



Nous annoncerons dans notre prochain numéro une bonne nouvelle pour nos abonnés et nos lecteurs en général.....